Offre de stage de fin de Master 2

6 mois de stage sur le thème de l'évaluation des services éco-systémiques d'une rivière sauvage en Bretagne (le Léguer)

Stage. Dans le cadre d'un partenariat entre :

- Le Bassin Versant « Vallée du Léguer » / Lannion-Trégor Communauté,
- l'Ecole Centrale Supélec (campus Paris-Saclay),
- le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) d'Aix,
- l'Association du réseau des rivières sauvages.

Un stage de fin d'étude de niveau Master 2, d'une durée de 6 mois (printemps-été 2019) est ouvert à candidature, sur le thème de l'évaluation des services éco-systémiques de la rivière et le bassin-versant du Léguer, en Bretagne.

Vous mènerez des expertises de terrain auprès des populations locales et des parties-prenantes pour évaluer les services éco-systémiques rendus par cette rivière aujourd'hui labellisée « Site Rivières Sauvages ». Une base de données technique sur la rivière, son histoire, sa faune et sa flore, sera mise à votre disposition par la structure de bassin versant.

Vous partagerez un bureau dans les locaux de Lannion-Trégor Communauté, maître d'ouvrage délégué du Bassin Versant « Vallée du Léguer » et une voiture de service sera mise à disposition.

Votre travail sera interdisciplinaire : il sera encadré et coordonné par le coordonnateur du Bassin Versant du Léguer, accompagné par des experts du CEREMA (en environnement, ouvrages) et de l'école CentralSupélec (ex Centrale Paris) (en économie).

Profil. Les critères suivants seront pris en compte dans la sélection du candidat :

- Connaissance des hydrosystèmes et de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant
- Connaissance des méthodologies sur le consentement à payer, les méthodes d'évaluation contingente, etc.,
- Contact aisé, bonne capacité d'écoute et esprit de synthèse souhaités (nombreux entretiens individuels à effectuer)
- Autonomie, motivation et capacité à travailler en équipe,
- Aptitude à rédiger et communiquer scientifiquement.

Procédure de recrutement. Les candidats peuvent envoyer un dossier par email contenant :

- Un CV détaillé,
- Une Lettre de motivation,
- Les notes du M1 et du M2 (document officiel),

Les candidatures sont à déposer au plus tard pour le 1er mars 2019.

Rémunération selon barème en vigueur + prise en charge de frais de mission

Contacts. Samuel Jouon (samuel.jouon@lannion-tregor.com) 02 96 05 09 22, Patricia Detry (patricia.detry@cerema.fr) et Pascal da Costa (pascal.da-costa@centralesupelec.fr).